

# Encouragements et satisfecit diplomatique



## Félicitation de SM le Roi du Mohammed VI

**S**M le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Colonel Ely Ould Mohamed Vall, président du Conseil militaire pour la justice et la Démocratie (CMJD), chef de l'Etat mauritanien, à l'occasion du vote massif, dimanche, du peuple mauritanien en faveur du projet de la nouvelle Constitution, rapporte l'agence marocaine de presse (MAP).

"Il m'est particulièrement agréable de saisir l'occasion du vote, par le peuple mauritanien frère, de la nouvelle constitution, pour Vous exprimer, et à travers Vous, à Votre peuple frère, Mes vives félicitations pour cette grandiose et historique réalisation qui constitue une avancée positive dans la réussite du processus de

Plusieurs réactions ont été enregistrées au lendemain de la proclamation des résultats du vote référendaire sur les amendements constitutionnels. Nous vous livrions dans notre précédente livraison les avis de la classe politique et de certains observateurs étrangers. Mais il semble que la communauté internationale n'est pas restée indifférente à l'événement qui se déroulait chez nous. Chacun a voulu donner ses impressions quant au déroulement du vote référendaire. En tête de ces témoignages celui de SM le Roi Mohammed VI du Maroc

transition, et une étape importante sur la voie de la consolidation, par une volonté commune, de la démocratie dans votre pays frère et en vue d'aborder l'avenir avec confiance et espoir", a notamment écrit SM au président du CMJD.

Selon la MAP, le Souverain a exprimé Sa totale conviction que la participation massive et sans précédent à ce référendum, qui s'est déroulé dans un climat d'enthousiasme et de transparence ainsi que la large adhésion que cette consultation a recueillie auprès de toutes les composantes du peuple mauritanien, traduit "le degré de confiance en ce choix démocratique et en l'équité et la sagesse de votre conduite pour la réalisation des aspirations de votre peuple à la justice, au développement et à la stabilité".

# Encouragements et satisfecit diplomatique

SM le Roi Mohammed VI a réaffirmé, par ailleurs, au Colonel Ely Ould Mohamed Vall, Ses sentiments de fierté des sincères liens de fraternité et d'entente permanente qui "nous unissent et des relations de coopération fructueuse et de solidarité effective qui existent entre nos deux pays, offrant ainsi une plate-forme de l'action fraternelle commune".

Le Souverain a également réitéré Sa ferme détermination à poursuivre ce processus de coopération afin que les relations bilatérales continuent à progresser pour la concrétisation des aspirations communes à approfondir un partenariat de développement stratégique au service des intérêts des deux peuples frères et de l'édification de l'Union du Maghreb Arabe.

Dans Son message, SM le Roi prie enfin Dieu, de couronner de succès les efforts agissants du chef de l'Etat mauritanien pour consolider la démocratie et la stabilité et assurer à la Mauritanie soeur davantage de dignité et de grandeur. Fin de citation.

## L'UA-satisfaite du déroulement du referendum

" La Mauritanie a franchi une étape décisive de son évolution politique dans le mouvement d'une démocratie agissante et effective" a déclaré mardi à l'AMI l'ambassadeur Vijay Makhan, envoyé spécial de l'Union africaine dans notre pays.

" Les mauritaniennes et les mauritaniens se sont montrés à la hauteur de l'attente générale à la plus grande satisfaction de la communauté internationale" a indiqué l'envoyé spécial de l'Union africaine.

M. Makhna a indiqué qu'il y a certes des petites lacunes ce et la qu'on a décelé, qui demandent à être corrigées pour les prochaines consultations électorales mais " dans leur ensemble ces lacunes ne remettent pas en question la qualité du scrutin".

L'ambassadeur de l'Union africaine a affirmé que les mauritaniens " en se rendant aux urnes de cette façon disciplinée et spontanée les mauritaniens ont démontré qu'ils ont confiance dans leur avenir politique et cela est quelque chose qui mérite d'être salué".

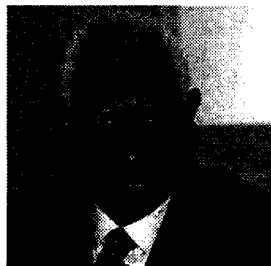
Interrogé sur la limitation du mandat présidentiel, M. Makhan

a indiqué que " c'est une décision courageuse qui a été prise et que les mauritaniens ont soutenu massivement". " C'est une des provisions de la constitution que vous venez de valider et qui est très importante pour assurer une alternance régulière", a-t-il affirmé.

" A partir du moment où le referendum a eu lieu de cette façon de manière satisfaisante, il appartient désormais aux partis politiques, de se mettre à l'œuvre, de définir leur programme et de s'assurer que la campagne électorale qui va se déclencher se passe dans des conditions meilleures" a-t-il souligné ajoutant que "le respect de l'opinion d'autrui doit primer".

L'envoyé spécial de l'Union africaine a indiqué qu'à part le CENI et les autorités mauritaniennes qui, je pense, vont continuer à faire la formation des électeurs, il appartient aux partis politiques et la société civile de faire une formation populaire pour que les scrutins de novembre et de mars prochains se déroulent d'une façon encore plus exemplaire" a-t-il conclu.

## La mission d'information de la Francophonie



Une mission d'information et d'observation de la Francophonie vient de séjourner dans notre pays à l'occasion du referendum du 25 juin 2006.

Dépêchée par le secrétaire général de la francophonie, la mission a, dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, rencontré tous les acteurs politiques impliqués dans le processus référendaire, ainsi que les autorités administratives et les partenaires internationaux.

Les observateurs francophones, après avoir visité les bureaux de vote à Nouakchott, Nouadhibou, Rosso et Atar, fait le

constat suivant:

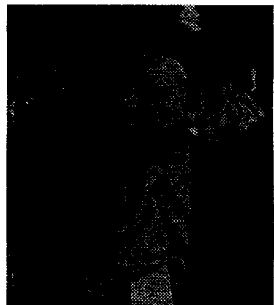
- une bonne organisation matérielle des opérations de referendum,
- une ambiance générale de calme et de sérénité,
- une forte participation, effective des l'ouverture des bureaux de vote,
- un dépouillement conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La mission se félicite du bon déroulement du referendum qu'elle estime conforme aux principes consignés dans la déclaration de Bamako, notamment en ce qui concerne la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

Rappelons que l'IOF avait organisé, en janvier et mai 2006, deux séminaires d'échange d'expériences et d'appropriation des textes électoraux. Ces rencontres ont permis aux différentes institutions d'établir de nouvelles règles de collaboration et d'échanges d'information ainsi que de documents préalables à la réussite du processus en cours.

## L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Mauritanie

Dans un communiqué transmis mardi à Nouakchott Info Quotidien, l'ambassade américaine note qu'à l'occasion de la tenue dimanche 25 juin 2006, du référendum sur les amendements de la constitution mauritanienne, SEM Joseph LeBaron, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Mauritanie, félicite chaleureusement le peuple mauritanien et le gouvernement de transition pour le bon déroulement de ce vote. Ce référendum répond aux vœux du peuple mau-



ritanien quant à l'organisation d'élections libres et justes en Mauritanie, conformément aux lois et textes en vigueur dans le pays, dans une atmosphère de paix et de stabilité.

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Mauritanie, en coordination avec divers partenaires dont notamment la mission des Nations Unies en Mauritanie, a participé à l'opération d'observation de ces élections par le déploiement de 22 (vingt deux) observateurs, qui ont pu constater les bonnes conditions de déroulement de ce référendum.

Le gouvernement américain estime que ce référendum constitue la première étape d'un processus devant doter la Mauritanie d'institutions démocratiquement élues. Le Gouvernement des Etats-Unis constituera à travailler directement avec la Mauritanie et par le biais du NDI, afin de renforcer le processus électoral en Mauritanie.